

SALARIEES-SALARIES DU NOTARIAT : RESTEZ MOBILISE.E. S !

Prochaines mobilisations les 11 - 16 février et 7 mars

L'ampleur extraordinaire des mobilisations depuis le 19 janvier dernier pour refuser le projet du gouvernement, nous oblige à relever la tête et à ne plus subir la casse de notre système de protection sociale initiée depuis l'instauration des lois de financement de la sécurité Sociale (PFSS) en 1996.

Les nombreux cortèges des opposants à cette réforme injuste et brutale nous obligent à continuer la lutte pour la défense de notre système par répartition et pour sauvegarder notre régime « spécifique ».

Depuis la semi victoire de 1995 et la défaite de 2010, le monde du travail a changé, la crise du COVID puis la crise énergétique et économique ont fait monter une exaspération sans précédent du salariat qui n'en peut plus du mépris de la classe dirigeante à son égard.

Le Notariat a lui aussi subi des transformations dans son organisation du travail (télétravail, surcharge de travail dans les études sans compensation pour les salarié.e.s). Le manque de reconnaissance vécu par les salarié.e.s et les pressions qu'ils subissent sont révélateurs d'un manque de management dans la profession.

Beaucoup de salarié.e.s aimeraient se mobiliser mais hésitent à participer aux manifestations, de peur de subir « des représailles ».

L'appel intersyndical pour une journée de mobilisation le samedi 11 février est une opportunité offerte aux salarié.e.s du Notariat, ne pouvant pas faire grève en semaine pour rejoindre les cortèges des manifestant.e.s.

Tout le monde sera impacté par cette réforme qui nous obligera à travailler deux ans de plus pour une pension moindre.

Notre régime spécifique est en **danger** alors même qu'il est très bien géré et fait partie « du contrat social » gagné grâce à l'action de pionniers syndicalistes.

Nous invitons les salarié.e.s du Notariat à écrire à leurs députés et sénateurs pour exiger le retrait de cette réforme et la sauvegarde de la CRPCEN.

**Après le succès du 19, 31 janvier et 7 février ... on ne lâche rien
Tous en grève et en manifestations les 11 et 16 février et 7 mars**

Les salariés du Notariat sont invités à signer la pétition :

<https://www.change.org/p/retraites-non-%C3%A0-cette-r%C3%A9forme-injuste-et-brutale>